

Ça vaut le détour...



Saint-Antoine-la-Forêt

La construction de l'église Saint-Antoine date du XII^e siècle, mais il ne reste de cette époque que le portail roman, composé d'un arc double plein cintre, élément le plus remarquable de l'édifice. Les chapiteaux représentent des figures fantastiques mi-hommes, mi-animaux. L'église a connu plusieurs restaurations : les baies ont été refaites et la sacristie créée au XVII^e siècle. Le chœur et le clocher datent de la fin XVIII^e siècle ; le coq, quant à lui, est tout récent. L'œuvre de M. Demeilliers, artisan de Goderville, fut installée par les couvreurs de l'entreprise Leblond de Gruchet-le-Valasse, lors de la fête de la moisson en 1991.

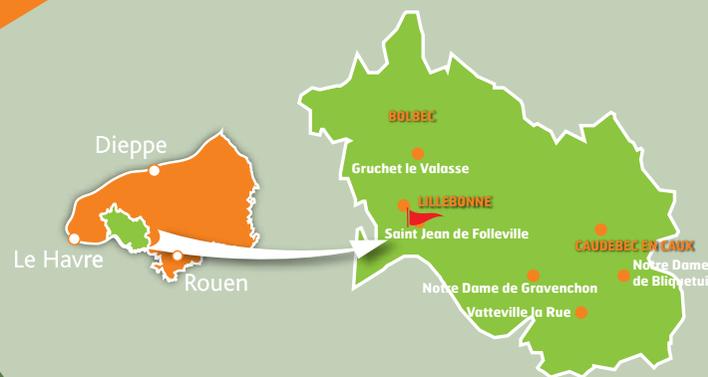
Témoin de l'implantation ancienne du protestantisme dans la région, un temple a été bâti à Saint-Antoine-la-Forêt en 1830 dans l'enclos d'une ferme qui prit le nom de Ferme du Temple. Désaffecté, un nouvel édifice fut construit en 1897 à l'emplacement actuel, puis restauré en 1937.

Mélamare

À la croisée des voies romaines, une ancienne chapelle a été élevée sur le lieu présumé où, en l'an 303, Sainte Honorine, première martyre du Pays de Caux, a été tuée. Edifiée près d'une source, elle a été une léproserie, puis une chapelle et une écurie ; aujourd'hui transformée en maison d'habitation, on peut encore y admirer ses fenêtres en ogive.

Mélamare est connue depuis le Moyen-Age pour sa poterie utilitaire, fabriquée en grande quantité grâce aux carrières d'argile présentes sur la commune. Cette activité est certainement à l'origine de son nom «Mellis Mare», qui signifie «source de miel» en Romain. En effet, il existait vers 1300 à Lillebonne une foire, dite «Foire au Miel», où ce produit était vendu dans de petits pots de terre cuite.

Infos conseils



Départ : Saint Jean de Folleville

Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République 76210
Bolbec

Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com

Randonnée en Seine-Maritime

Conception : ALTAVA Lille - Impression : Gabel - Crédit photos : G. TARGAT et OTCVS

Vallée de Seine Le Pays de Caux Vallée de Seine



RANDONNÉE À VTT

Départ : Mairie

Circuit 1 Saint Jean de Folleville

22 km - 3h

Difficile



Circuit 1

Saint Jean de Folleville

22km – 3h
Départ : Mairie

AVIS DU RANDONNEUR

« Ce circuit vous emmènera par monts et par vaux, à travers champs et forêts. De la plaine, vous pourrez admirer la vue exceptionnelle sur l'estuaire de la Seine et même jusqu'au Marais Vernier ! Ressourcez-vous dans les jardins de l'Abbaye du Valasse, avant de remonter sur les plateaux. »

1 Prenez à gauche en sortant du parking puis la Rue du Château à droite. Tournez à droite Rue du champ Nigaud et engagez-vous sur le chemin de droite ; suivez le GR. Traversez la route pour suivre la voie sans issue face à vous.

2 Dans le virage, prenez le chemin sur votre gauche. Attention, présence de troupeaux : **refermez bien les barrières derrière vous**. Dans le vallon, empruntez la barrière à gauche pour traverser la prairie et longez la forêt à gauche. Tournez ensuite à droite par 2 fois puis montez le chemin du Pont Navarre et poursuivez sur la route. Au carrefour, tournez à gauche sur la Voie Grout.

3 Dans le centre de Saint-Nicolas-de-la-Taille, suivez la Grande Rue à gauche et aussitôt la rue à droite. Après la barrière du cimetière suivez le chemin de gauche. A chaque intersection, poursuivez à droite et montez à travers la prairie en **refermant bien les barrières derrière vous**. Sur la route, tournez à gauche jusqu'au stop.

4 **Prudence !** Suivez la route à gauche et après la dernière maison, tournez sur le chemin à droite. Prolongez la route jusqu'à Mélamare.

Face à l'église, prenez à droite, Rue du moulin ; sortez du village puis la prochaine à gauche. Passez devant l'église de Saint-Antoine-la-Forêt et tournez à droite, Rue du Temple.

5 Au grand carrefour, engagez-vous sur la voie sans issue, Chemin des Romains.

Face au camping, tournez à gauche et prenez aussitôt à gauche le Chemin de Fécamp pour traverser le bois. Descendez ensuite la rue à droite puis tournez à droite et suivez le sentier de gauche. Arrivés sur la route, montez vers la droite pour trouver un chemin sur la gauche entre les clôtures. Passez devant la maison, passez la barrière à droite et descendez à gauche l'allée pour accéder au parc de l'Abbaye du Valasse.

6 Longez les bâtiments, dépassez barrières et parking pour prendre le chemin entrant dans la forêt. Arrivés au petit pont bleu, montez par le chemin à droite (restez bien sur le sentier balisé, les bois voisins étant privés). Poursuivez en traversant la plaine pour rejoindre la Route de Lillebonne.

Empruntez **prudemment** cette route à gauche puis tournez à droite pour retrouver la mairie de Saint-Jean-de-Folleville.



LÉGENDE

- Curiosité
- Edifice religieux visible
- Panorama
- Produit du terroir
- Aire pique-nique
- Hébergement
- Camping

Saint Jean de Folleville

Balisage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Tout droit

Pas de balisage

Totem de départ

Randonnées en Seine Maritime

Circuit de randonnée

: très facile
 : facile
 : difficile
 : très difficile

Direction Circuits en Seine Maritime

Pour parcourir ces circuits, suivez les balises de jalonnement : les circuits sont repérés par des numéros de couleur différente selon leur niveau de difficulté.

POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires
- Refermez les barrières ; ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Sur ces chemins circulent piétons, chevaux et attelages, soyez prudent et courtois
- lors des dépassements ou croisements
- Ne rien jeter : emportez vos déchets ; respectez la nature, les cultures et animaux
- En période de chasse, soyez prudent. Retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « LES REGIONS »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Signalez toutes anomalies par les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil

Extrait Carte IGN TOP25 1810 0 - © IGN - 2014 - Autorisation n° 43-14015 - « reproduction interdite »